

## Recommandation pour placement de revêtements BASF à base de résine sur support avec chauffage par le sol.

Cette recommandation ne porte que sur des mesures spécifiques qui doivent être prises lors de la mise en oeuvre des systèmes de revêtement de sol BASF à base de résine sur un support avec chauffage par le sol.

TV 179 de la CSTC : ces recommandations restent d'application.

La recommandation est basée sur un sol composé des couches suivantes (de bas en haut):

- Stabilité du support.
- Couche d'égalisation.
- Ecran d'étanchéité.
- Isolation thermique et acoustique
- Ecran d'étanchéité (membrane de désolidarisation)
- Chape à base de ciment.
- Revêtement de sol à base de résine BASF.

Pour les lignes directrices générales concernant le placement de revêtements résine BASF se référer aux fiches techniques des produits et aux spécifications des cahiers de charges.

### 1. Exigences lors de l'application de la couche d'égalisation

Généralement, une couche d'égalisation est prévue sur le support portant situé sous l'isolation. Ceci, dans le but de compenser des différences de niveau dans le support portant et inclure les canalisations (autres que celles du système de chauffage).

La planéité de la couche d'égalisation doit être telle que les panneaux d'isolation peu ou non déformable puissent être portant sur l'ensemble de leur surface et ne pas montrer de différences de niveau aux joints.

La déformation des panneaux isolants par une répartition inégale des charges (par exemple lors du trafic) doit ainsi pouvoir être évité.

### 2. Exigences pour la couche d'isolation

La couche d'isolation doit avoir une résistance suffisante que pour éviter des déformations lors de sollicitations verticales anormales ou hétérogènes tout en permettant les mouvements horizontaux de la surface.

Pour cette raison, les panneaux d'isolation rigide, plat et d'épaisseur uniforme doivent être placés sur une surface plane (voir ci-dessus).

La déformation  $dB-dL$  à la pression de l'isolant utilisée doit être inférieure à 5 mm et la déformation sous une charge de  $200 \text{ kg/m}^2$  doit être inférieure à 3 mm.

(DL = épaisseur de l'isolant à la livraison sous une charge de  $25 \text{ kg / m}^2$ ; dB = épaisseur de l'isolant après avoir été soumis à une charge temporaire (+/- 2 min) de  $5000 \text{ kg / m}^2$ , mesurée sous une charge de  $200 \text{ kg/m}^2$ ).

### 3. Exigences pour la chape

Pour les chapes à base ciment, les **épaisseurs minimales** suivants sont à respecter :

- Tuyaux chauffants sous la chape: 50mm de couverture sur le tube
- Tuyaux chauffants au centre de la chape: chape de 75 mm d'épaisseur totale
- Tuyaux de chauffage sur l'isolant: 45 mm de couverture sur le tube
- Chauffage par résistance électrique: 55 mm d'épaisseur totale de chape

L'ajout d'un filet de renforcement est recommandé.  
Cela permet une meilleure répartition du retrait, mais il est nécessaires pour reprendre les tentions générées lors des variations de températures (chaud/froid).  
Le filet est placé au-dessus des tuyaux de chauffage avec une couverture minimale de 20mm

### 4. Joints

Une distinction doit être faite entre:

- Les joints périphériques
- Les joints de mouvements de la structure
- Les joints de dilatation.

#### 4.1 Joints périphériques

A prévoir sur l'ensemble de la périphérie du sol avec une largeur de 5mm (sauf si une après calculs une autre largeur est nécessaire).  
Les joints seront finis à l'aide de PCI Elitran 100.

#### 4.2 Joints de mouvement de la structure

Ils sont à reprendre dans l'ensemble de la structure du plancher (y compris le revêtement de sol)

#### 4.3 joint de dilatation

Il est opportun de diviser le sol en éléments de 30 à 50m<sup>2</sup>, avec des dimensions maximum de 5 à 8m.  
Dans les endroits où il y a des risques de concentrations de tentions (par exemple, dans les coins irréguliers, les ouvertures de porte, ...) il est conseillé de prévoir sur la chape des armatures polyester d'une largeur de 10cm et qui seront noyé dans le primaire BASF adapté

### 5. Mise en service du chauffage

#### 5.1 **AVANT MISE EN ŒUVRE** du revêtement à base de résine BASF

Le chauffage doit être mis en service de la façon suivante **AVANT** la mise en œuvre du revêtement de sol BASF.



The Chemical Company

Pour les revêtements à base ciment, prévoir un minimum de 28 jours avant la mise en service du chauffage.

Le chauffage est augmenté de 5°C par 24 heures, jusqu'à ce le système atteigne sa température maximale.

La température maximale de fonctionnement doit être maintenues pendant au moins 3 jours. Le support pourra ainsi atteindre son expansion maximum avant l'application du revêtement de sol BASF. Le retour à une température froide devra également se faire par pas de 5°C/24h.

Le revêtement BASF ne sera mis en œuvre que sur un support non chauffé (refroidi)

## 5.2 APRES LA MISE EN PLACE du système sol à base de résines BASF

Après la pose, le chauffage sera éteint pendant au moins 14 jours!

Température du chauffage sera augmentée par pas de 5°C/24 heures.

## 6. Sources

CSTC information technique 179: Revêtements sur plancher chauffant.

### BASF Construction Chemicals Belgium NV

Industrieterrein 'Ravenshout' 3711  
Nijverheidsweg 89, B-3945 Ham  
Tel. +32 11 34 04 34. Fax +32 11 40 13 92  
[basf-cc-be@basf.com](mailto:basf-cc-be@basf.com) - [www.basf-cc.be](http://www.basf-cc.be)  
B.T.W./T.V.A. BE 0417.791.569  
RPR/RPM Hasselt

### BASF Nederland B.V., Construction Chemicals

Karolusstraat 2  
Postbus 132, NL-4900 AC Oosterhout N.B.  
Tel. +31 162 47 66 60. Fax +31 162 42 96 94  
[basf-cc-nl@basf.com](mailto:basf-cc-nl@basf.com) - [www.basf-cc.nl](http://www.basf-cc.nl)  
B.T.W. NL 001829117B01  
HR Arnhem 09022883



Cette information est basée sur notre meilleure connaissance du produit. L'acheteur/applicateur effectuera, en fonction du support et du chantier d'une part, de la mise en œuvre et conditions de travail d'autre part, sur lesquels BASF Construction Chemicals n'a aucune influence, sous sa responsabilité un essai d'adéquation du produit et ce avant de commencer la réalisation. Des conseils écrits et oraux, conforme à nos conditions générales de vente sont sans engagement de notre part. La dernière édition des fiches techniques annule et remplace les précédentes.